



Le Compte club – Pénalités pour la saison 2017.2018

Maj le 13.03.2018

Les engagements (sauf les inscriptions au Championnat par équipes de la Phase 1) et toutes les pénalités des compétitions départementales sont comptabilisés dans un compte club.

Depuis ce « compte club », tous les clubs recevront une « facture compétitions » en fin de saison.

Les clubs dont la facture est strictement supérieure à 50€ à la fin de la Phase 1 reçoivent une facture en tout début de Phase 2.

Voici le détail des pénalités en cours pour les compétitions départementales :

Le championnat par équipes

- Voir le récapitulatif en ligne sur le site du Comité à la page du Championnat par équipes – Phase 1 puis Phase 2

Le CF

- Voir le récapitulatif en ligne sur le site du Comité à la page du Critérium Fédéral

Le Championnat Jeunes

J1 :

- Chaumont en Vexin 3 : Forfait général : 20€

J2 :

- Berneuil Comp L : Forfait simple : 10€
- Méru 1 : Forfait simple : 10€

J3 :

- Aucune pénalité

J4 :

- Méru 1 : Forfait général : 20€
- Brenouille 1 : Forfait simple : 10€

J5 :

- Thourotte 1 : Forfait simple : 10€
- Thourotte 2 : Forfait simple : 10€
- Coudun 4 : Forfait simple : 10€
- Nogent 2 : Forfait simple : 10€
- Angy-Bury 1 : Forfait simple : 10€

Le Championnat Corpo et le Critérium Corpo

- Aucune pénalité

La Coupe de l'Oise

- Compétition en cours

La Coupe nationale Vétérans

- Aucune pénalité

La compétition des 500 points

- Zup Nogent : Absence d'un joueur : 5€

Le Critérium Vétérans

- Beauvais TT : Absence d'un joueur : 30€
- Longueil : Absence d'un joueur : 30€

Le Top Jeune

- Berneuil Comp L : Absence d'un joueur : 10€

Compétitions à venir...

Les Interclubs

Les Finales par classement

Le Challenge PBM

Le Championnat de l'Oise et son tournoi de qualification